

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 9

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTÉUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi



DESARMEMENT

L'HUMANITÉ est ainsi faite: après toute lutte, elle éprouve un besoin touchant de réconciliation. Il n'y a d'ailleurs pas moyen de faire autrement: quand il faut vivre ensemble, la chicane doit être suivie de l'apaisement et si possible de l'oubli; les enfants savent cela par instinct et les gens mariés par... expérience. Ce qui prouve d'ailleurs que s'il n'y avait que des peuples pour déclencher des guerres, eh! bien, il n'y aurait pas grand monde!...

La petite ville de Rue est en pays fribourgeois; son gracieux château domine si bien la vallée de la Broie qu'on le croirait presque en terre vaudois. Mais non, il est fribourgeois, ses habitants ont, en cette qualité, inspiré les vers qui suivent.

Or donc, à Rue, la St-Sébastien (5 décembre) est marquée par une messe célébrée dans le désir d'épargner à la cité, les calamités de toutes sortes.

Quand par hasard l'effet désiré ne s'est pas produit, il paraît qu'on a redoublé de zèle en ajoutant, à la messe, un banquet très apprécié.

Ce fut le cas peu de temps après la dernière guerre civile restée en mémoire, — dans notre région où l'humour le dispute à l'accent vaudois, — sous le nom de *guerre de son derbon*.

« Monsieur Louis » des Essis se rendit au banquet. Vrai gentilhomme campagnard, il se trouvait être le fils d'un Conseiller d'Etat vaudois et le frère d'un autre. Son oncle et son beau-père étaient tous deux pasteurs. Cela n'ajoute peut-être rien à ses qualités personnelles, mais sa situation de Vaudois et de protestant n'en est que mieux définie.

A défaut de collaborer à l'étude d'une réduction des armements en Suisse, il n'hésita pas à aller tendre la main aux ennemis de la veille en leur déclarant ses sentiments, chantés sur l'air de « Ma Normandie » :

Quand, aux vents neigeux de vos plaines
On voit le ciel se rembrumir,
Près du feu, de bouteilles pleines,
Qu'il est doux de se réunir :

D'un plaisir tel, l'heure est venue,
Amis debout! quittons nos toits;
Lesstes, joyeux, courous à Rue,
Chez nos bons voisins fribourgeois.

Suivant gaiment notre carrière
Et riant le long du chemin,
Oublions sagesse en arrière,
Pour mettre en avant le bon vin,
A la couronne de la vie,
Ajoutons quelques fleurs parfois,
En fêtant l'ardeur qui nous lie
A nos bons amis fribourgeois.

Oh! puissions-nous, frères de Rue,
A nos penchants donnant essor,
Jusqu'à l'âge à tête chenue
Nous réunir souvent encor.
Ces heures d'une douce ivresse,
Laisserons dans nos cœurs vaudois,
Un souvenir plein d'allégresse
De nos chers amis fribourgeois.

Aimable Paix, ô noble mère
Laisse choir tes dons bienfaisants:
Par toi le frère aime son frère,
Ton règne semble un doux printemps.
Tout refleurit à ton passage,
Le bonheur accourt à ta voix.
Unis-nous toujours davantage
A nos chers amis fribourgeois.

(Inédit). L. J.-D. P. e. e. Jaques Desbiolles.



LO MERAYO

QUIN galé affére, tot parâi, que lo merayao! Que foudrài-te fère s'on n'ein avâi min! Lè fenne sarant dein lo cas de sè betâ ein grêve se on èmélûave ti lè merayao dâo pâi. Que farant-te assebin clliâo dzouveno moquâo, que n'ant rein que la niappa, orgolhiâo quemet on piâo su on molan, que s'arrâtant po sè guegnâ martsâ, et 'nue s'efnelant dein onn'allâie po sè vête passâ... ti clliâo berdecliet, que farant-te sein merayao? Et lè galézé damusalle, quand lâi a onna fita, on batsi, onna noce, onn'âbâ... onna danse, âo mîmameint que l'atteindant lâo boun'ami, diéro de teimis sant-te devant lo merayao? Faut reindzâ sè bigoudis, preindre on tortolhion de cheveu su lo cotson po l'eintourguenâ on bocon su l'orollie, einvortolh onna mèche par cé, on par de pâi per lè, dèvortolh dâi z'autr pougne de cheveu, sè serrâ on bocon la pâi dâo nâ po fère à parti dâi bocon d'affére nâi quemet dâi caille de motsé, sè betâ onna sorta de cerâdzo pè lè get et de la pomardâ rodze pè lè potte, s'asseyâ po que clliâo bote fassant dâi galézé mene po eintsaréyâ adî mé son tsermalâ, sè sorire po coudhî sè trovâ galéza. Po tot cein, faut lo merayao! Dite-mè vâi, ora se lo merayao n'è pas oquie d'estra?

Ao cabaret, l'autr'hâ, doû fisâr dèvesâvant de tot cein que l'avant pu trovâ à dere. Vo pouède mè craire du que s'étant met à débliottâ su lo merayao Pierre à Tambou fasâi dinse :

— A-to fê la remarquâ, Zabet, qu'âo merayao l'è adî lo contréro. Se te lâive la piauta drâite, l'è la gautse que budzé âo merayao. Se t'embrâse ta fenna âo mîmameint ta serveinta sur la djoûta gautse, âo merayao lo baison lâi arreve su la djoûta drâsta. L'è po cein que lo ministre no prâde : « Si ton ennemi te frappe sur la joue droite, présente-lui aussi la gauche ». L'è justameint cein que sè passe âo merayao; on mire la djoûta drâsta po vo fôtre onna motcha, lè la gautse que vâi lè z'eplue.

— L'è su, que repondâi Zabet. Dinse, on coup lâi avâi on manchot que sè vouâitîve âo merayao. L'avâi lo bré gautse vâia et pouâve pas compreindre porquie, âo merayao, l'è lo bré drâ que lâi manquâve. L'è bin veré, on sè vâi adî âo contréro.

Et Pierre à Tambou, que l'è on farceu, lâi a bailli à réponse :

— Et vâi! mîmameint que lâi avâi onna serveinta qu'aryâve onna vatse âo bord dâo lè. Dein clli lè que fasâi merayao, on wayâi justo lo contréro: l'âre la vatse qu'aryâve la serveinta!

Marc à Louis

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

III

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

III

ANNONCES :
Agence de publicité Amacker
Palud 3, Lausanne.

LEQUEL DES DEUX?

SANS doute, avez-vous déjà entendu dire que ce qui caractérise un fou, un authentique fou, un bon teint, c'est précisément qu'il se défend d'être fou, qu'il le nie contre toute évidence, qu'il en appelle aux gens raisonnables qui l'entourent, qu'il prend à témoignage de son bon sens.

EH! bien, pour mon humble part, quoi qu'en aient dit et écrit nos psychiatres les plus éminents, je me refuse à admettre sans réserve ce critérium déclaré infaillible.

Il y a bel et bien de prétendus fous qui ne le sont point, de même qu'il y a bel et bien nombre de fous, de fous bon teint, parmi les individus qui circulent en liberté. Et d'abord, avons-nous, pour en connaître, une norme, une raison ou un bons sens étonal? Si oui — ce que je ne crois pas, — dans quelles limites, dans quelle mesure nous en pouvons-nous écarter, — cet écart est ce qu'on nomme excentricité, originalité, voire génie, — sans atteindre déjà à la folie? Autant de problèmes qui valent la peine d'être étudiés. Tout ceci pour en arriver, vous l'avez deviné, à une histoire. Oh! sans prétention, qui, peut-être, vous persuadera que les fous ne sont pas forcément ceux que l'on enferme et qu'après tout, à défaut de critère infaillible, l'indulgence du moins est de mise. Ne présumons point trop de nos forces, de notre talent, mais ne présumons point trop non plus de notre raison, de notre sagesse. N'oublions pas que si Pascal a reconnu en nous les traces de l'ange, il y a trouvé aussi celles de la bête et qu'à vouloir, pour un oui pour un non, faire l'ange nous ne faisons le plus souvent que la bête...

Ce jour-là, mon excellent ami Georges rentrait de chasse. Comme à l'ordinaire, il pouvait à peine lever les pieds, harassé qu'il était, et se laissait traîner par les deux superbes épagneuls bretons qu'il tenait en laisse. Encore que crotté jusqu'aux genoux, il n'en avait pas moins belle allure. Son équipement trahissait l'homme de goût, le nemrod qui ne dédaigne pas le confort et à qui il ne déplaît point d'être remarqué. Comme arme, il avait un Herschthal, fusil à cinq coups, véritable engin de guerre, comme cartouchière une ceinture de cuir rehaussée de plaques métalliques. Ajoutez à cela une carnassière dernier modèle, un filet mi-cuir, avec rabat et franges, un chapeau autrichien en feutre amande avec plume de coq, de hautes bottes lacées, une élégante corne en bandoulière et vous aurez, en tenue de chasse, le portrait fidèle de mon excellent ami Georges. Cependant ce qui pour lui n'avait pas de prix, ce à quoi il tenait comme à la prunelle de ses yeux, c'était ses deux chiens, ses deux épagneuls bretons, couple maintes fois primé, qui possédait ses authentiques papiers de noblesse...

Maintenant notre nemrod longeait la grille d'une maison d'aliénés établie en pleine campagne. Soudain, derrière la grille, un homme, un fou à n'en pas douter, vêtu comme les pensionnaires de l'asile, calme certes, mais de qui les facies et le sourire n'avaient rien de particulièrement engageant, héla mon ami au passage.

— En avez-vous de la chance, vous, d'être libre, de pouvoir chasser!...

Georges demeurait interdit.